

point. Le rapport ne semble aucunement fondé quant à la politique du gouvernement de l'Argentine.

D'autre part, j'ai vérifié les faits soulevés dans la question que m'a posée le député sur l'utilisation de sous-produits canadiens en vertu des accords existants. J'ai constaté que le Canada jouit d'un droit de préemption sur le retraitement de toute matière fissible fournie par le Canada et de toute matière fissible produite dans le réacteur fourni par le Canada. En ce sens, nous avons le droit de veto quant à l'utilisation de sous-produits canadiens pour toute activité de retraitement.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre une chose qui, j'en suis sûr, intéresse tous les députés de la Chambre. Comment surveille-t-on l'application des garanties? Il est assez significatif que cette déclaration ait été publiée dans le *Post* de Washington et dans le rapport économique de l'Amérique latine et qu'apparemment, le ministère n'en ait rien su. Qui est chargé de surveiller la situation pour s'assurer que les pays auxquels nous vendons un réacteur Candu et la technologie connexe ne construisent pas des usines de retraitement du plutonium? Quels mécanismes sont en place pour surveiller la situation? Devons-nous attendre que quelqu'un soulève la question par harsard?

M. Jamieson: Non, monsieur l'Orateur. C'est beaucoup plus compliqué que d'attendre tout simplement que le problème se présente. En définitive, cette responsabilité incombe de toute évidence à l'AIEA, l'Agence internationale de l'énergie atomique, déléguée par consensus de tous les pays signataires. En outre, la Commission de contrôle de l'énergie atomique, sur laquelle mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, j'en suis certain, est beaucoup mieux renseigné que moi, a les moyens nécessaires de procéder à certaines inspections sur place et autres opérations du genre.

● (1502)

Nous sommes convaincus que nos normes de contrôle sont aussi bonnes que partout ailleurs dans le monde. Cependant, il y a toujours place à l'amélioration et mon collègue et moi-même avons déjà dit, à maintes occasions, qu'il serait utile de renforcer les normes de l'AIEA et c'est justement un des objectifs de la politique canadienne.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. GILLESPIE—L'ACHAT D' ACTIONS DE PACIFIC PETROLEUMS PAR PETRO-CANADA—LES DÉCLARATIONS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Aujourd'hui le député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey) a posé une question qui semble faire partie d'une tactique malhonnête à laquelle l'opposition a recours pour discréditer l'acquisition des actions de Pacific Petroleum par Petro-Canada. J'ai dit une tactique malhonnête et par conséquent, une tentative d'induire en erreur et la Chambre et le peuple canadien. Tel était l'objectif de ses propos aujourd'hui, monsieur l'Orateur.

Privilège—M. Friesen

Hier soir, son chef, comme on le voit à la page 1288 du harsard, a fait une tentative du genre à l'endroit du gouvernement. Il a dit ceci:

... il aurait au moins pu trouver un meilleur moyen d'utiliser ce montant de 1 milliard et demi qu'en achetant une société pétrolière et une ligne aérienne dont il n'a nul besoin.

Le chef de l'opposition (M. Clark) sait comme nous tous que le gouvernement n'a pas engagé 1.5 milliard dans l'achat de Pacific Petroleum. D'après les renseignements qu'on lui a communiqués, l'opposition sait fort bien que Petro-Canada a eu recours à son propre crédit en empruntant les fonds nécessaires...

M. Stevens: Par l'intermédiaire d'une filiale.

M. Gillespie: ... auprès des banques. Elle n'a pas eu recours aux deniers publics mais à une transaction commerciale. J'ai nettement l'impression, monsieur l'Orateur, tout comme d'autres Canadiens, j'en suis certain, que l'opposition essaie de déformer les faits et de nous induire en erreur.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: L'honorable ministre et les autres députés que cette question paraît intéresser de très près voudront attendre, j'en suis certain, l'occasion que leur offre le débat du budget cet après-midi pour revenir à la charge.

M. FRIESEN—LES AUDIENCES DU CRTC—LA SOUDAINE
DISPARITION DE L'IMAGE DANS L'OUEST

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le 23 octobre dernier, le député de Surrey-White Rock (M. Friesen) a soulevé la question de privilège à la Chambre, et comme j'étais absent à ce moment-là, vous avez reporté la discussion pour me permettre de répondre au député. Étant donné que le député et moi-même sommes tous deux à la Chambre cet après-midi, j'aimerais lui répondre maintenant.

Le député a soulevé la question de privilège essentiellement parce que la Société Radio-Canada n'a pas retransmis son intervention lors de l'audience du CRTC. J'ai ici les renseignements relativement brefs que la Société m'a remis à ce sujet, et j'aimerais expliquer à la Chambre la position de la Société au sujet de la question de privilège soulevée par le député.

La Société Radio-Canada loue quatre canaux de diffusion par satellite pour transmettre ses émissions de télévision. L'un d'eux, le Canal D, sert aux transmissions en circuit fermé, à l'obtention et à la distribution de nouvelles, à l'échange de programmes régionaux et de métrages pour insertion, et à la diffusion d'émissions en direct transmises à partir de plusieurs endroits. La Société Radio-Canada avait décidé de retransmettre une bonne partie des audiences du CRTC concernant la demande de renouvellement de sa licence et s'était arrangée avec plusieurs câblodistributeurs pour que les audiences soient retransmises dans tout le pays. Même si la Société voulait retransmettre une aussi grande partie que possible des audiences, elle devait se plier à certaines exigences d'ordre technique parce qu'il lui fallait tout de même continuer à transmettre ce que le Canal D transmet normalement. La Société a donc réservé à cette fin la période allant de 1 heure de l'après-midi à un peu après 2 heures chaque jour.